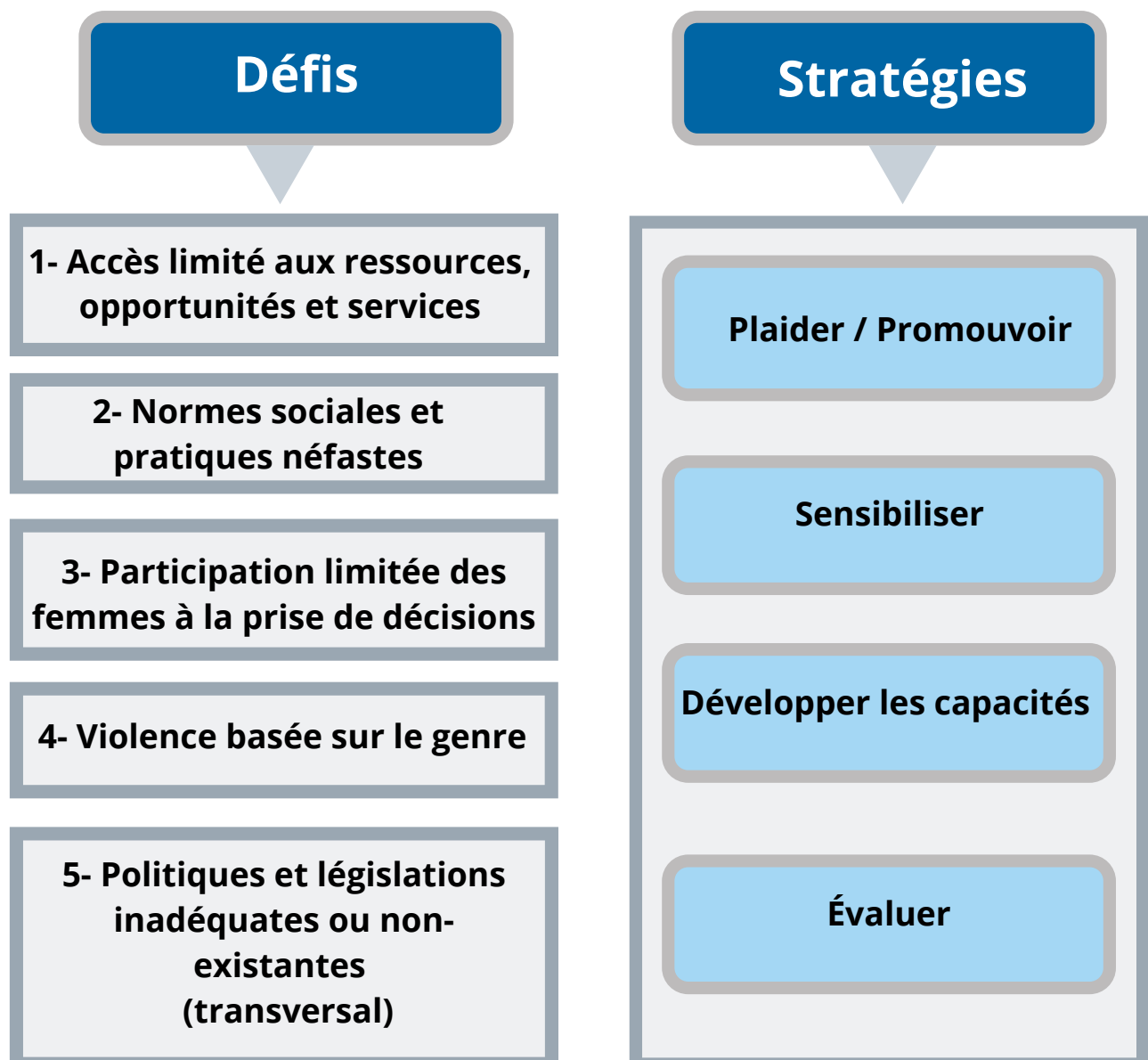


## L'ÉGALITÉ DE GENRE: DÉFIS ET STRATÉGIES

L'éducation aux droits humains (EDH) est un outil puissant pour favoriser l'autonomisation des femmes, des filles et des autres parties prenantes afin que tous et toutes participent à la progression de l'égalité de genre. Lors de la dernière session régionale thématique du Programme international de formation en droits humains (PIFDH), les participant-e-s ont identifié les défis liés à l'égalité de genre auxquels ils font face en tant qu'éducateur-ric-e-s et les stratégies pour promouvoir l'égalité de genre à travers l'EDH.



1

## Accès limité aux ressources, opportunités et services



### Éducation

Accès limité à l'éducation en général pour les femmes/filles, particulièrement à l'éducation secondaire et supérieure, et dans les zones rurales

Même dans les communautés où les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les écoles, le défi est le maintien scolaire des filles.



### Autonomisation économique

Déni d'opportunités et d'accès aux ressources pour les femmes (ex., emploi, terre, carrière, etc.)

Capacité économique limitée des femmes, particulièrement dans les zones rurales

Violation des droits économiques, sociaux et culturels (emploi et éducation)



### Accès aux services

Accès limité à la justice pour les femmes

Difficulté d'accès aux services pour les personnes en situation de handicap, les femmes âgées et celles ayant des besoins spécifiques

**Inciter** les responsables politiques et les parents à s'assurer que les filles finissent leurs études secondaires et universitaires

**Promouvoir** des mesures spécifiques pour réduire l'insécurité dans les écoles

**Collaborer** avec les ministères de l'éducation pour inclure l'égalité de genre dans les programmes scolaires

**Sensibiliser** sur l'importance de l'éducation et le fait que l'accès à l'éducation pour tous et toutes (les femmes/filles autant que les hommes/garçons) relève des droits

**Sensibiliser** les professeurs à l'éducation inclusive pour qu'ils/elles évitent les comportements stéréotypés et empêchent les filles d'arrêter l'école.

**Collaborer avec les médias** pour sensibiliser sur l'accès à l'éducation pour les filles

**Développer des programmes spécifiques d'éducation de la seconde chance** pour les filles et les jeunes femmes dans le besoin

---

Investir dans l'autonomisation économique des femmes en **promouvant des activités génératrices de revenus et en accordant des crédits aux coopératives féminines** (ex., associations villageoises d'épargne et associations de crédit)

**Sensibiliser** sur l'importance des activités culturelles et sportives pour les femmes comme une thérapie de groupe après un traumatisme et pour aider à changer les stéréotypes de genre

**Impliquer et consulter les parties prenantes appropriées** sur l'autonomisation des femmes (ex. les entités gouvernementales, ONG, groupes cibles, experts de terrain)

**Défendre l'égalité de genre** dans le milieu du travail (exp. des quotas pour les femmes)

---

**Défendre et contribuer à l'assistance juridique des femmes** pour qu'elles accèdent à la justice

**Consulter** les personnes en situation de handicap, les femmes âgées et celles ayant des besoins spécifiques pour s'assurer que leurs besoins spécifiques soient pris en compte dans la prestation de services



## Normes sociales et pratiques néfastes



### Culture, tradition et religion

Persistence de pratiques traditionnelles néfastes pour les femmes et les filles (ex. Mutilations génitales féminines (MGF), mariage des enfants, mariage forcé, alimentation forcée, lévirat et sororat)

Résistance au changement de normes culturelles et de traditions

Pratiques et coutumes discriminatoires sur les rôles des femmes et des hommes dans la société (ex., masculinité négative, misogynie, stéréotypes de genre patriarcaux)

-Pression sociale sur les femmes de ne pas avoir recours aux méthodes de planning familial

Renforcer les actions de **plaidoyer** avec les responsables communautaires et religieux et les impliquer dans le changement des normes sociales de genre

**Promouvoir** des espaces de dialogue sûrs et intergénérationnels

**Intégrer** une approche de genre aux activités de sensibilisation

**Promouvoir** des législations qui criminalisent le consentement des parents à des pratiques néfastes

**Sensibiliser la communauté** aux pratiques néfastes, notamment aux implications sociales et sanitaires dans les écoles, les mosquées, les camps, etc.

**Sensibiliser les hommes et les garçons** ainsi que les femmes et les filles aux droits humains, aux rôles et aux responsabilités

**Sensibiliser** les différentes parties prenantes aux conventions et lois relatives aux droits humains

**Identifier les modèles de référence** dans la communauté pour parler de l'égalité de genre, ex. les plus âgé-e-s, les hommes, les personnes croyantes

**Identifier des alliés** pour soutenir les efforts (avocat-e-s, organisations internationales, etc.)

Encourager les défenseurs et défenseuses des droits humains à **intégrer les approches participatives et d'éducation aux droits humains** dans leur travail sur l'égalité de genre

**Collaborer avec les médias** pour répondre aux normes culturelles, remettre en cause les normes négatives et promouvoir les positives

**Travailler avec les jeunes** pour mettre fin aux inégalités de genre et aux pratiques néfastes

**Développer des partenariats/alliances** et soutenir les ONG qui soutiennent les femmes sujettes à la violence basée sur le genre

**Plaider** pour l'offre de service de soutien psychologique pour les hommes et les femmes en situation de violence ou dans des relations violentes

**Signaler les professionnels** de santé pratiquant la MGF aux autorités administratives et judiciaires compétentes



## Participation limitée des femmes à la prise de décisions

Faible représentation des femmes dans les organes de prise de décisions

Manque d'autonomisation et de participation des femmes et des filles

**Promouvoir l'établissement de quotas** pour la participation des femmes dans les gouvernements et les autres organes de prise de décisions

**Promouvoir le financement des organisations** de la société civile qui soutiennent les femmes dans leurs efforts pour devenir candidates politiques

**Mener des campagnes de sensibilisation** sur l'importance de la participation des femmes à la prise de décision

**Renforcer l'autonomisation des femmes** à travers l'éducation aux droits humains

## 4 Violence basée sur le genre

L'existence de nombreuses formes de violence basée sur le genre (sexuelle, physique, verbale, émotionnelle, économique, domestique, crime d'honneur) représente une barrière significative à l'égalité de genre

La violence basée sur le genre est à la fois une cause et une conséquence de la plupart des défis de l'égalité de genre listés ci-dessous, c'est-à-dire:

- L'accès limité aux ressources, aux possibilités et aux services
- Les normes sociales et pratiques néfastes
- La participation limitée des femmes à la prise de décisions

**Promouvoir** l'abrogation des lois qui limitent les sanctions contre la violence basée sur le genre

**Sensibiliser** le public à changer de mentalité sur la masculinité toxique et le patriarcat

**Sensibiliser** aux droits des femmes à travers l'éducation aux droits humains

**Organiser** des campagnes pour combattre la violence à l'égard des femmes

**Développer les capacités** de la police (et des autres prestataires de services), des leaders d'opinion et des groupes d'hommes pour lutter contre la violence basée sur le genre en utilisant une approche basée sur les droits humains

**Construire des réseaux** avec les alliés, en incluant les groupes professionnels comme les avocat-e-s, puisqu'ils/elles sont de bons défenseur-e-s des droits humains

**Construire des mouvements solides** contre la violence basée sur le genre (ex. #metoo, #mydressmychoice)

5

## Politiques et législations inadéquates ou non-existantes (transversal)

Mauvaise application et contrôle des politiques et lois sensibles au genre

Lois coutumières discriminatoires et manque de lois relatives à la violence basée sur le genre dans certains pays

Faible harmonisation des lois interdisant le mariage forcé et le mariage des enfants

**Promouvoir** la ratification des instruments internationaux (ex., la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) et l'harmonisation de la législative nationale relative à l'égalité de genre

**Promouvoir** l'adoption ou l'amendement des lois qui condamnent la violence basée sur le genre et les autres pratiques néfastes

**Promouvoir** l'application des lois relatives à l'égalité de genre et l'application des sanctions correspondantes

**Promouvoir** le développement de politiques publiques sur l'équité et l'égalité de genre, et des mesures promouvant l'éducation des filles

**Promouvoir** des programmes de santé qui sont favorables aux femmes, particulièrement aux femmes en âge de procréer

**Promouvoir** la création d'un Ministère de la condition féminine et des droits de la femme (là où il n'existe pas)

Avoir une **stratégie de plaidoyer** avec les bons acteurs et au bon moment (ex., quand le budget est adopté, avec les autorités locales, s'assurer que les fonds sont alloués)

**Sensibiliser** aux instruments juridiques qui promeuvent l'élimination de la violence à l'égard des femmes

**Sensibiliser** les parties prenantes à l'analyse des politiques et aux résultats des enquêtes

**Développer la capacité** des détenteur-riche-s d'obligation, notamment les décideur-euse-s, les responsables et dirigeant-e-s politiques sur l'égalité de genre à travers l'éducation aux droits humains

**Encourager** les communautés à tenir le gouvernement responsable.